



CH-3003 Berne, OFEN,

Aux acteurs du  
marché suisse de l'électricité

Votre réf.:  
Notre réf.: stw  
Traité par.:  
**Berne, le 6 décembre 2007**

### La loi sur l'approvisionnement en électricité entre en vigueur

Mesdames, Messieurs,

Le 28 novembre 2007, le Conseil fédéral a décidé de fixer au 1<sup>er</sup> janvier 2008 la date d'entrée en vigueur de l'essentiel de la loi sur l'approvisionnement en électricité. Le gouvernement a ainsi émis un signal clair: l'EICom évaluera dorénavant les hausses de prix et statuera sur leur légalité. Par ailleurs, le régulateur disposera par le biais de mises aux enchères des capacités de transport transfrontalières vers l'Italie d'un pouvoir décisionnel égal à celui de son homologue italien.

En raison des quelque 200 avis qui ont été exprimés lors de la consultation sur l'OApEI et l'OEne jusqu'au 15 octobre, ces ordonnances ne pourront pas entrer en vigueur au début de l'année prochaine. Le dépouillement s'avère assez laborieux, notamment parce que les diverses positions devront être évaluées.

Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a annoncé aux médias que le Conseil fédéral adoptera les ordonnances d'ici le mois de mars au plus tard. La première étape de la mise en œuvre débutera ainsi **début avril 2008**. Pour les consommateurs dont la consommation est supérieure à 100 MWh ainsi que pour les exploitants des réseaux de distribution, l'ouverture du marché proprement dite commencera le **1<sup>er</sup> janvier 2009**.

La rétribution de l'injection pour les énergies renouvelables deviendra également effective le **1<sup>er</sup> janvier 2009** et toutes les installations mises en service après le 1<sup>er</sup> janvier 2006 pourront en profiter. En mai 2008, le centre d'enregistrement des projets sera également opérationnel.



Nous sommes convaincus que, avec l'engagement de tous les intéressés, le marché suisse de l'électricité pourra être préparé à cette première ouverture dans les prochains mois.

En vous remerciant de vos efforts, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Office fédéral de l'énergie OFEN

Walter Steinmann  
Directeur